



Sur le terrain

Être éducateur dans le monde du silence



*L'INJS est un véritable lieu d'enseignement
d'éducation et de vie collective.
Ici, une partie des élèves et l'équipe d'adultes
qui les encadre.*

**Au sein de l'Institut national de jeunes
sourds de Paris, des éducateurs entourent
les jeunes dans leur projet de vie et dans
la plupart des temps d'animation. Quel est
leur rôle ? Quelles sont les spécificités de
leur travail ?**

L'INJS est l'un des symboles de la rue Saint-Jacques dans le V^e arrondissement de Paris, où il est situé depuis 1794, mais aussi de la culture des sourds en France. Cet établissement public d'enseignement spécialisé, placé sous la tutelle du ministère chargé des Personnes handicapées, accueille des jeunes sourds de 3 à 20 ans à qui sont proposés différents modes de scolarisation en fonction de leur projet personnalisé. Sa mission ? Être un lieu d'enseignement, d'éducation et de vie collective, qui doit

permettre la réussite scolaire et l'épanouissement de chacun, l'apprentissage de la responsabilité individuelle et collective, la formation de citoyens en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sourds. Pour y parvenir, l'INJS s'est doté d'une structure et d'un encadrement uniques en France, en offrant une scolarité, de la maternelle au baccalauréat général, technologique ou professionnel, différenciée et adaptée à chaque élève selon son projet personnalisé et son mode de communication privilégié.

ÉDUCATEURS, PROFS... ET HANDICAP

Première interrogation : dans un tel établissement, tous les adultes encadrants ont-ils le même handicap de surdité que les élèves ? En fait, c'est loin d'être le cas. Seul dénominateur commun entre la plupart des adultes employés à l'INJS : connaître la langue des signes ou tout du moins savoir se faire comprendre en « signant ». *« Il est vrai que nous pratiquons un peu une sorte de "discrimination positive" et que nous nous dirigeons en priorité vers des professeurs sourds et sachant donc parler la langue des signes comme les élèves. Mais on recrute d'abord nos enseignants pour leurs compétences et leur diplôme. »*, explique Dominique Albinhac, directeur des enseignements à l'INJS.

Pour les éducateurs, le Dees (diplôme d'État d'éducateur spécialisé) est demandé à l'embauche. Une partie d'entre eux sont passés dans leur cursus par la case animation, ne serait-ce que pour financer leurs études en travaillant dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances. Au sein de l'Institut, ils interviennent en liaison avec des soignants et des travailleurs sociaux, qui se tournent en priorité vers les jeunes les plus en difficulté (mentale, physique, psychologique, sociale ou familiale).

COMMUNIQUER

La pratique courante de la langue des signes française (LSF) n'est pas obligatoire au moment du recrutement, mais tous doivent s'y mettre au plus vite pour pouvoir communiquer aisément avec les jeunes en situation de vie quotidienne. *« Il faut bien se rendre compte que les jeunes sourds n'ont accès au monde extérieur que de manière artificielle : ils reçoivent des bribes d'informations et il faut donc tout leur expliquer davantage, et en permanence, s'assurer que le message est bien passé. »*, explique Dominique Albinhac. Plusieurs années d'apprentissage sont nécessaires pour maîtriser parfaitement cette langue, mais au bout d'un an ou deux, plongés dans ce quotidien et avec des formations, les éducateurs, même débutants en LSF se débrouillent plutôt bien.

ACCOMPAGNEMENT PERMANENT

Alors quelles sont les missions principales de ces éducateurs, qui complètent la structure d'encadrement du centre,

**Le personnel
enseignant
comme
les éducateurs
doivent apprendre
le langage
des signes.**





Les éducateurs accompagnent notamment les enfants et les jeunes dans les temps de loisirs.

aux côtés des professeurs ? En premier lieu vient l'animation d'activités en rapport avec l'âge des jeunes accueillis. Elle ne représente toutefois qu'une facette de leur travail, qui consiste aussi et surtout

Le Foyer socio-éducatif

Pour compléter le programme d'animation de l'INJS, a été créé en 1988 au sein de l'institution un Foyer socio-éducatif. Cette association type loi de 1901, étroitement liée à l'institut, dans son fonctionnement et par une convention, a pour objectif de dynamiser les actions en faveur des élèves : sorties et loisirs éducatifs exceptionnels, week-ends et voyages, karaté, hip-hop, location de vidéos, spectacles.

Le FSE aide financièrement des élèves par un prêt, voire un don, dans certains cas étudiés par l'assistante sociale de l'établissement, et organise des services tels que la vente de piles ou de réveils vibreurs pour les élèves et personnels sourds de l'INJS.

Il est ouvert à tous les élèves moyennant une cotisation annuelle de 15 €, versée également par un grand nombre de professionnels dans une volonté de solidarité. L'association reçoit chaque année une subvention de l'INJS, mais ne peut fonctionner que grâce à l'investissement actif du plus grand nombre, élèves et professionnels de l'établissement. Sa présidente, sa secrétaire et son trésorier sont d'ailleurs tous trois éducateurs au sein de l'INJS...

en une prise en charge globale du jeune et de son projet de vie. Ainsi, tous les aspects de la vie d'un jeune sourd accueilli à l'INJS sont de la responsabilité de l'éducateur, ce qui se concrétise par un accompagnement quasi permanent au quotidien, en dehors des temps d'enseignement : jour, nuit, vacances scolaires.

Les éducateurs encadrent les jeunes tout au long de la journée, dans toutes leurs démarches de la vie quotidienne : accompagnement péri-scolaire et aide aux devoirs, apprentissages adaptés à l'âge des jeunes dans différents domaines (règle de vie en société, respect des tâches matérielles inhérentes à toute vie en collectivité, propositions d'activités de loisirs, sportives et culturelles).

Durant l'année, les éducateurs organisent également des week-ends à thèmes et participent au projet pédagogique des groupes de classe dont ils sont responsables. « Nos éducateurs spécialisés sont là pour accompagner les jeunes dans la vie de l'Internat. Il y a une trentaine d'éducateurs spécialisés pour environ 200 élèves. L'écoute est très, très importante, tout comme le suivi des jeunes : ce sont là leurs principales missions. », rappelle Dominique Albinhac.

DIMENSION THÉRAPEUTIQUE

Mais dans cet espace particulier qu'est l'INJS, la relation éducative se caractérise aussi par un rapport de soin à l'autre, une aide thérapeutique tous azimuts : santé mentale, physique, accès aux connaissances extra-scolaires, relations à l'autre, insertion sociale, relations avec la famille, orientation vers les différents professionnels (psychologues, assistante sociale), difficultés liées à la communication avec le monde des entendants, apprentissage de la vie en groupe, prévention des comportements à risque, gestion des conflits...

Un Bafa spécialisé

L'Institut national des jeunes sourds encourage chaque année ses élèves à devenir animateurs Bafa. Cette formation s'effectue dans le cadre d'un partenariat entre l'INJS et l'association LEJS (Loisirs éducatifs de jeunes sourds), afin que les jeunes qui le désirent passent le Bafa, et puissent ensuite encadrer d'autres enfants sourds en centre de loisirs et séjours de vacances.

Pour devenir éducateur spécialisé, il faut avoir au départ le désir de se tourner vers un public spécialement en difficulté, porteur d'un handicap (autisme, trisomie, infirmité, psychose...) ou en souffrance pour des raisons psychologiques ou sociales. Un public atypique, comme l'est celui des jeunes sourds, requiert ainsi certaines qualités bien spécifiques : une grande adaptabilité en ce qui concerne le mode de communication, un désir réel de travailler en équipe, de réfléchir sur sa pratique professionnelle, de la souplesse dans son emploi du temps, de la disponibilité, du dynamisme, de la patience quant aux résultats du travail mis en place, une capacité d'écoute importante, savoir passer le relais aux autres membres de l'équipe, travailler en partenariat avec les autres catégories de professionnels, construire des projets individuels avec les jeunes et leur famille, adaptés aux particularités du parcours de chacun...

ENTRE ÉCOLE ET VIE QUOTIDIENNE

Les qualités et compétences requises sont donc nombreuses, alors que les difficultés rencontrées par les éducateurs de l'Institut peuvent en rebuter plus d'un, même



quand ses convictions et sa motivation sont profondes. Les salaires sont minimes (1 175 € à l'embauche), la titularisation pas du tout assurée, et en contrepartie les horaires restent contraignants (astreintes nocturnes, week-ends, horaires très étendus de 7 h à 23 h...).

Souvent aussi, les familles ont un passé de souffrance et d'incompréhension face au handicap de leur enfant, et c'est un aspect qu'il faut gérer au quotidien. En définitive, les éducateurs s'occupent des pensionnaires, avec une priorité sur ce qui ne va pas, et doivent s'efforcer de mettre en place des solutions à tous types de problèmes et difficultés.

Un rôle pas toujours facile donc, mais qui présente l'intérêt d'être très enrichissant d'un point de vue humain. Plus que dans n'importe quelle autre structure, tous ces éducateurs restent donc mobilisés pour se faire comprendre de leur public, s'adapter, avec la noble ambition d'arriver à gommer au mieux le handicap, invisible mais bien présent, entre les jeunes et le monde extérieur... ▶

Nicolas George

Les sorties en groupe (ici au Futuroscope) demandent une certaine maîtrise de la communication, dans des conditions pas toujours faciles.

➔ Institut national
de jeunes sourds

254, rue Saint-Jacques
75005 Paris
Tél. 01 53 73 14 00
Mél : secretel@injs-paris.fr
www.injs-paris.fr

